



Bonjour, Patricia PALU

Lundi 11 juillet 2011

 [Vos paramètres](#)

Accueil

Vos domaines

[Éducation et Jeunesse](#)
[Enseignement supérieur](#)
[Ressources humaines](#)
[Formation professionnelle](#)
[Politiques de l'emploi](#)
[Accueil](#)
[Dépêches](#)
[Documents](#)
[Dossiers](#)
[Quotidien/Hebdo](#)
[Agenda](#)
[Guides](#)

» Dépêches


 Domaine(s) : [Éducation et Jeunesse](#)

 Rubriques(s) : [Actualité](#) • [Collectivités territoriales](#) • [Jeunesse](#)
[Retour aux résultats de votre recherche](#)

Dépêche n°152077

Metz, Vendredi 24 juin 2011, 09:58:54

Pascaline Marion

Ligne directe: 06 86 95 44 73

Programme de réussite éducative à Metz : 300 jeunes concernés la deuxième année, dont 70 en suivi individuel

Le premier PRE (programme de réussite éducative) de la ville de Metz, lancé dans cinq quartiers sensibles à l'automne 2009 (AEF n°122224), concerne cette année scolaire plus de 300 enfants, soit environ le double de l'année dernière, indique l'équipe du maire Dominique Gros (PS), mi-juin 2011 lors d'un point-presse. En particulier, 70 d'entre eux font l'objet d'un suivi renforcé, leur situation étant étudiée par deux équipes pluridisciplinaires, dont l'une dédiée au quartier sensible de Metz-Borny. Au total, « 256 familles sont concernées » ; « ce programme repose sur une approche globale des problèmes des enfants [âgés de 2 à 16 ans], afin de surmonter ou d'atténuer les obstacles sociaux, familiaux, psychologiques ou sanitaires qui s'opposent à leur réussite », rappelle Julie Parachini, coordinatrice du projet PRE de Metz. A l'avenir, il s'agira « d'augmenter encore le nombre d'enfants repérés et de partenaires » et « de consolider les projets déjà mis en œuvre ».

« Ce programme de prévention a été conçu pour faire face aux difficultés situées en amont de l'échec scolaire », souligne Isabelle Kaucic (PS), adjointe au maire chargée de la politique de la ville. « Il faut aider certains jeunes à sortir de la spirale infernale de l'échec, pour voir la vie et l'avenir autrement ». D'après Christiane Pallez (PS), adjointe au maire chargée des affaires sociales, ce programme traduit « un engagement fort de la municipalité pour la réussite des jeunes, qui s'accompagne d'autres initiatives parallèles : aide à la restauration scolaire, accueil périscolaire, chèques 'Pass Metz Loisirs', etc. ».

« Pour autant, ce programme doit rester une plus-value spécifique, qui ne se substitue pas

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Ven 18:02:26 - Le Sénat adopte définitivement la proposition de loi relative à l'organisation de la médecine du travail

VOS DERNIÈRES RECHERCHES

Mot-clé : PEP

+ 1 autre(s) critère(s)
139 dépêche(s)
3 document(s)
Lun 10:22:43

Mot-clé : PEP

+ 1 autre(s) critère(s)
21 dépêche(s)
1 document(s)
Lun 10:22:29

SURLIGNEMENT DES MOTS-CLÉS

PEP

NOUS VOUS RECOMMANDONS

Le 05-07-2011 - Des documents en anglais fixant les objectifs déterminant la rémunération variable sont inopposables au salarié



Le 05-07-2011 - 14 présidents s'inquiètent de l'avenir de leurs « universités de territoire »



Le 06-07-2011 - Allongement de la durée de cotisation : le Conseil d'orientation des retraites se défend d'être sorti de son rôle



« Pour autant, ce programme doit rester une plus-value spécifique, qui ne se substitue pas aux autres dispositifs de droit commun, ni à l'Éducation nationale », pointe Danielle Bori (PCF), adjointe au maire en charge des affaires scolaires. « Nous ne pouvons pas taire nos craintes pour la prochaine rentrée ; 10 suppressions de postes d'enseignants sont prévues à Metz, dont cinq devant élèves, auxquelles s'ajoutent cinq mesures de suppression de postes Rased. Comment accepter que l'État se désengage ainsi sur les moyens structurels ? », interroge l'élue.

ACTIONS COLLECTIVES

Ainsi, des actions de soutien et d'accompagnement scolaire sont mises en place dans chacun des 5 quartiers, assurées par les 'PEP 57' (Pupilles de l'enseignement public de Moselle). « Nous poursuivons notre action de tutorat étudiant 'Suqe' (Solidarité université quartier école), qui concerne désormais 12 établissements dans le cadre du PRE, dont dix écoles et trois collèges », précise François Siebert, président des PEP 57. Et, suite aux difficultés repérées dans le cadre du PRE, les PEP 57 ont mis en place des « clubs coup de pouce clé » [dispositif de l'Acse, "l'Association pour favoriser l'égalité des chances à l'école"], en soutien à la lecture et à l'écriture pour les élèves de CP, ainsi que des actions de soutien autour du langage pour les élèves de maternelle. Sur ces trois dispositifs, quelque 60 intervenants prennent en charge 200 enfants, scolarisés dans 21 établissements.

Parmi les autres actions collectives organisées, Julie Parachini évoque quatre actions de soutien à la parentalité (interventions d'un psychothérapeute, café des parents, lieu d'accueil parents-enfants, etc.), deux actions culturelles (chorale avec des élèves en difficulté, Land'art, etc.), un projet d'accompagnement autour de l'orthophonie, ou encore des aides à l'inscription en séances de sport et en centres de loisirs.

En termes d'effectifs, « les 6-10 ans sont les plus représentés, notamment parce que leurs problématiques sont mieux identifiées qu'à la maternelle ou au collège ». « Concernant les 2-5 ans, la quasi-totalité des enfants repérés le sont pour des besoins de renforcement du langage ». Dans le PRE de Metz, les filles représentant 46,74 % des enfants repérés (les garçons, 53,24 % du public), selon une répartition « stable depuis le démarrage du dispositif ».

Lorsque les enfants cumulent plusieurs difficultés, des parcours individualisés sont proposés (70 élèves suivis cette année scolaire, pour une quarantaine en 2009-2010). « Le besoin de soutien scolaire et les difficultés linguistiques sont les plus représentées parmi les objectifs fixés », est-il indiqué dans le bilan, « cette prépondérance pouvant s'expliquer par le fait que les résultats scolaires constituent un des premiers signes de fragilité, facilement identifiables et quantifiables ». Dans un second temps, le « nonaccès à un lieu d'activités de loisirs ou culturelles » s'ajoute à la liste des objectifs visés.

ÉVALUATION DE LA PROGRESSION ?

Comment évaluer les progrès accomplis ? Au niveau des PEP 57 (200 élèves suivis), « il est prévu un 'livret élèves', dont la grille comporte des items à la fois sur les compétences scolaires et sur les compétences transversales. Avec les questions suivantes, par exemple : l'élève a-t-il confiance en lui ? Aime-t-il venir à l'école ? Qu'aimerait-il devenir ? ». Par ailleurs, les 70 enfants en parcours individualisé bénéficient d'un diagnostic de départ et d'un suivi particulier tracés par un logiciel spécifique (anonymisé) : « un questionnaire a été élaboré avec



IDÉES

Le pouvoir de la fonction RH: en partie une affaire d'alliance

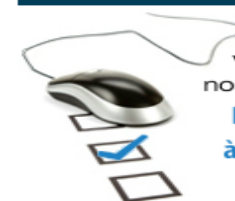
Par Bernard Galambaud - le 05/07/2011

Les régimes de retraite déploient « un droit à l'information » des assurés personnalisés et? gratuit

Par François Charpentier - le 01/07/2011

La Fabrique des OPCA 12. Insécurité juridique : le contentieux, horizon de la réforme

Par Jean-Pierre Willems, Jean-Marie Luttringer - le 30/06/2011



Votre avis nous intéresse

Répondez
à l'enquête
lecteur

mes », écrit même dans le bilan, « cette prépondérance pouvant s'expliquer par le fait que les résultats scolaires constituent un des premiers signes de fragilité, facilement identifiables et quantifiables ». Dans un second temps, le « non-accès à un lieu d'activités de loisirs ou culturelles » s'ajoute à la liste des objectifs visés.

ÉVALUATION DE LA PROGRESSION ?

Comment évaluer les progrès accomplis ? Au niveau des PEP 57 (200 élèves suivis), « il est prévu un 'livret élèves', dont la grille comporte des items à la fois sur les compétences scolaires et sur les compétences transversales. Avec les questions suivantes, par exemple : l'élève a-t-il confiance en lui ? Aime-t-il venir à l'école ? Qu'aimerait-il devenir ? ». Par ailleurs, les 70 enfants en parcours individualisé bénéficient d'un diagnostic de départ et d'un suivi particulier tracés par un logiciel spécifique (anonymisé) : « un questionnaire a été élaboré avec nos partenaires, l'idée étant de partir de la difficulté et de définir une série de critères correspondants pour évaluer leur progression, sachant que nous ne disposons pas des bulletins scolaires », indique Julie Parachini. « Chaque fois, nous essayons de recueillir divers avis : de la famille, des associations-référentes, des partenaires, ou/et de l'école. Le logiciel est en cours d'extension, pour assurer le traitement statistique de ces données ». Un premier bilan sera produit à l'automne.

Enfin, la municipalité insiste sur le caractère « multipartenarial » du PRE. « Le partenariat se traduit de manière institutionnelle dans les différentes instances de pilotage [mairie, CCAS, préfecture de la Moselle, CAF, conseil général de la Moselle, IA, etc.] et dans les équipes pluridisciplinaires, où sont présents les acteurs de terrain : une personne ressource du CCAS, un adjoint technique de l'Utasi (unité territoriale d'action sociale et d'insertion) de Metz-Est ou un assistant social du secteur, les éducateurs de prévention spécialisée, le coordonnateur RAR du quartier, etc. Sur l'année civile 2011, le budget du PRE s'élève à 275 327 euros, dont 149 500 euros financés par la ville (54,3 % du budget total) et 125 827 euros de subvention de l'État (« en baisse de 25 % par rapport à l'an dernier »). Le CCAS est le porteur juridique et financier du programme, la ville de Metz assurant le portage administratif.



Contact : - Ville de Metz, Nathalie Schauber, attachée de presse, 03 87 55 54 36,
nschauber@mairie-metz.fr

À lire aussi

- ▶ [URGENT. Le Vademecum du programme Éclair détaille la « refonte de l'éducation prioritaire »](#)
AEF n° 151355 du Vendredi 10 juin 2011
- ▶ [La ville de Metz lance son premier programme de réussite éducative auprès de 90 jeunes de quartiers sensibles](#)
AEF n° 122224 du Lundi 2 novembre 2009

Dépêche n° 152077 © Copyright AEF - 1998/2011 - 61493

Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission, de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de AEF.